

Faire face aux défis de l'intégration

Les représentants de la société civile apportent leur contribution

Quelque 160 personnes ont participé mercredi soir à la grande consultation organisée par l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration (OLAI) en vue de l'élaboration du «Plan national pluriannuel d'intégration et de lutte contre les discriminations». L'objectif affiché est de parvenir à sa mise en œuvre au courant du premier semestre 2010. Il portera sur la période 2010-2015.

Les organisateurs ainsi que la ministre de la Famille et de l'Intégration, Marie-Josée Jacobs, ne cachent pas leur satisfaction de voir une telle mobilisation de la société civile pour apporter sa contribution au futur plan national. «Je suis ravie de vous voir si nombreux ici. Cela prouve l'intérêt suscité au Luxembourg par la politique de l'intégration», a lancé la ministre en introduction au Forum qui s'est déroulé à la Chambre de commerce. La représentante du «Migration Policy Group» de la Commission européenne, Isabelle Chopin, a elle aussi souligné cette remarquable affluence. «Je ne crois pas qu'à Bruxelles nous serions parvenus à attirer autant de monde, le soir, autour du même objectif», a-t-elle observé.

Le plan en cours d'élaboration résulte de l'application de la loi du 16 décembre 2008 concernant l'accueil et l'intégration des étrangers au Luxembourg. «Les défis de l'intégration s'inscrivent à tous les niveaux de la société: éducation, emploi, participation civique et



Plan national d'intégration et de lutte contre les discriminations: les participants étaient appelés à se prononcer sur un projet de plan préparé par l'OLAI.

(PHOTO: SERGE WALDBILLIG)

politique, dialogue interculturel... Nous devons travailler ensemble pour y répondre», a insisté Marie-Josée Jacobs en ajoutant qu'il s'agissait pour chacun «d'essayer de sortir de son propre centrisme pour reconsidérer l'environnement dans lequel il vit». Elle a encore observé que «vivre dans un pays où 40 % de la population n'est pas luxembourgeoise est une

chance. C'est une richesse culturelle, sociale et humaine»; avant de lancer à l'assistance: «J'espère que nous parviendrons, grâce à votre aide, à transmettre ce message à toute la société».

Des principes connus

Les participants étaient appelés à se prononcer sur un projet de plan préparé par l'OLAI en concerta-

tion avec un comité interministériel. Ce projet identifie des objectifs qui s'appuient sur les 11 «Principes de base communs» (PBC) reconnus par les pays membres de l'Union européenne en matière de politique d'intégration, ainsi que sur les quatre champs d'action définis dans la loi de décembre 2008 (accueil, intégration, lutte contre les discriminations, suivi des mi-

grations). Sans entrer dans le détail de tous les PBC, on peut noter que ceux-ci concernent des thématiques aussi variées que le respect des valeurs fondamentales de l'Union européenne, le «processus à double sens» (c'est-à-dire l'implication à la fois des immigrants et des résidents), l'emploi, la connaissance de base de la société d'accueil, l'éducation, l'accès aux biens et services, le dialogue interculturel ou encore le processus démocratique.

Après un travail au sein de différents workshops dédiés à chacun des PBC, une séance plénière a permis de présenter dans les grandes lignes les suggestions ou commentaires – parfois contradictoires – des participants. Sur base du rapport de ce Forum, le projet de plan sera ajusté par l'OLAI et le comité interministériel avant d'être soumis pour approbation au gouvernement. Au vu des interventions au Forum, il est clair que l'attente de la société civile est grande par rapport à la mise en œuvre du plan. Mais comme l'a fait remarquer la directrice de l'OLAI, Christiane Martin, en guise de conclusion: «Il faudra faire des choix. Ce sera aux responsables politiques de trancher. Compte tenu des contraintes budgétaires, il est clair que l'on ne pourra pas tout réaliser dans ce premier plan pluriannuel». (MLR)